

Identitovigilance

Charte régionale d'identification du patient

Contexte et objectifs

Ces travaux émanent d'une demande de l'ARS Normandie et d'un besoin exprimé par le GCS TéléSanté Basse-Normandie.

Dans ce cadre, une charte régionale d'identification des patients sera élaborée, permettant :

- Localement, la construction d'une politique d'identification des patients ;
- Plus largement, une homogénéisation des pratiques d'identification des patients.

Cette charte prend appui sur les Recommandations régionales (Haute et Basse-Normandie) d'identification des patients et sur la Charte régionale d'identification du patient de la région Ile-de-France.

Date de démarrage

Octobre 2015.

A noter : un premier groupe de travail « Identité du patient » avait été lancé en 2010. Celui-ci a permis d'établir des Recommandations régionales (Haute et Basse Normandie) d'identification des patients.

Composition du groupe

Le groupe de travail est composé de Médecins, Référents Identitovigilance et Professionnels de la Qualité.

Livrables

A l'issue de ces travaux sera produite une Charte régionale d'identification du patient, intégrant la description de la gouvernance, les règles de création et de saisie des identités et des outils de déploiement.

Ces outils s'adresseront à toute structure, organisation de santé ou médico-social de Normandie.